



Communiqué

lundi 29 janvier 2007

10 millions d'euros annuels pour le budget cyclable du Grand Toulouse
Manifestation samedi 3 février 2007
10h30 départ place du Capitole

L'argent est le nerf de la guerre, et le vélo, si pacifiste et pacifiant qu'il soit, n'échappe pas à cette règle. Une politique cyclable volontaire a besoin de moyens pour être efficace. Un aménagement cyclable est pourtant relativement bon marché : **200 000 € le kilomètre pour une piste cyclable en site propre**, à comparer avec un coût de 7 M€ le kilomètre de rocade, soit 35 fois moins coûteux !

Le budget du Grand Toulouse accordé au vélo est aujourd'hui nettement insuffisant au regard des ambitions actuellement affichées pour l'Agenda 21, avec un montant annuel moyen de **1,9 M€ pour l'agglomération et de 450 000 € pour la ville de Toulouse**.

La population cycliste est pourtant indispensable à la dynamique du centre ville comme l'a montrée l'enquête réalisée par l'Association Vélo au mois de décembre 2006. Avec 1505 bicyclettes garées un samedi de décembre, on a dénombré **plus de vélos en centre ville que de véhicules dans les parkings du Capitole et Esquirol réunis** (1320 places au total).

Au moment où **un plan de résorption des discontinuités cyclables** va être annoncé par M. le Maire de Toulouse, il faut joindre le geste à la parole en **augmentant massivement les investissements**. L'Association Vélo demande donc de **multiplier par quatre le budget cyclable** du Grand Toulouse et de la ville de Toulouse, pour passer de **2,35 M€ à 10M€ annuel**. Si aucun budget supplémentaire n'est dégagé, **il faudra 30 ans pour résorber les discontinuités cyclables**, plus d'une génération !

Afin d'obtenir 10 millions d'euros de budget cyclable annuel pour le Grand Toulouse, **l'Association Vélo appelle à manifester samedi 3 février à 10h30 au départ de la place du Capitole**, pour un circuit en centre-ville.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian Jutisz, vice-président, mél. : toulouse@fubicy.org, tél. : 06 67 72 57 89

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.